



MAIRIE DE VAL DE DAGNE



Bulletin municipal



Février 2019

COVALDEM 11:

- Un point d'apport volontaire Textile a été mis en place rue de la Terre Blanche.
- Les horaires d'ouverture de la déchetterie de Servies en Val ont changé:
Lundi: 10h-12h ; 13h15-17h30
Mercredi, jeudi, vendredi: 13h15-17h30
Samedi: 8h45-12h15 ; 13h15-17h30

- Le tri sélectif évolue:

Aujourd'hui, **TOUS LES EMBALLAGES** se trient !

je trie déjà  Bouteilles et flacons	+	maintenant, je trie aussi  Pots, sacs et films plastiques, boîtes, autres
 Emballages métalliques		 Cafés, sacs et films plastiques, boîtes, autres
 Cartons et cartouches	 Boîtes alimentaires	 Tous les papiers

CITEO  **Covaldem11** 

LISTES ELECTORALES:

Il est dorénavant possible de s'inscrire toute l'année.

Pour pouvoir voter pour les élections européennes du 26 mai 2019, il faut demander à être inscrit sur les listes électorales avant le 31 mars 2019.

AIDE AUX SINISTRÉS:

La Commune de Montlaur a versé une participation de 1.000 € et la commune de Pradelles en Val 300 € au profit des villages sinistrés de l'Aude lors des inondations d'Octobre 2018.

Le SIVOS Bassin d'Ecoles du territoire du Val de Dagne a subventionné à hauteur de 500 € les écoles sinistrées afin de participer au remplacement du matériel scolaire endommagé ou détruit.

LE MOT DU MAIRE

Une mutualisation intelligente du personnel basée sur les compétences de chacun a permis une répartition des tâches et un fonctionnement efficient de notre commune de Val de Dagne depuis le 1er janvier .

Courant avril, le conseil municipal votera le budget de notre commune; dès lors, les projets 2019, reportés en 2020 pour des transferts de subventions publiques sur la reconstruction des secteurs sinistrés, seront programmés.

Suivis par les élus concernés, les travaux de maintenance et de restauration engagés en 2018, se poursuivent.

Antonin ANDRIEU

Claude LACUBE

ELECTION DU MAIRE DE LA COMMUNE DE VAL DE DAGNE

Lors de la séance du 8 Janvier 2019, le Conseil Municipal a élu Antonin ANDRIEU Maire de la Commune de Val de Dagne et Maire délégué de Montlaur et Claude LACUBE 1er adjoint de la Commune de Val de Dagne et Maire délégué de Pradelles-en-Val.

Le nouveau Conseil Municipal est composé de 24 Membres et conserve les adjoints en place : Hervé SAINT-GEORGES, Rose-Marie BERNARDINI, Claudine FRABOULET et René SUNE.

DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

La société SOGETREL, mandatée par le SYADEN, a en charge le déploiement de la fibre optique dans la commune. A ce titre, un câble ou un boîtier pourraient être prochainement installés gratuitement sur certaines façades d'habitation pour alimenter les quartiers.

Pour ce faire, un technicien va se rendre à votre domicile afin de vous remettre une convention à signer pour autoriser le déploiement la fibre. Merci de vous rendre en Mairie afin de retirer et signer la convention si vous êtes absent lors du passage du technicien.

UNE CENTENAIRE A MONTLAUR

Madame Lucette FOURES a fêté ses 100 ans le 24 novembre 2018.

La Municipalité a tenu à réunir sa famille ainsi que la population autour d'un apéritif dinatoire le 1^{er} Décembre afin de rendre hommage à cette « grande dame » bien connue des Montlaurais.



COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Carcassonne Agglo et la Commune de Val de Dagne ont décidé de proposer aux habitants un nouveau service innovant et accessible à tous afin de rendre accessible une solution santé responsable, solidaire avec des tarifs et des conditions permettant de souscrire à une complémentaire santé favorisant les ménages les plus modestes.

Une documentation sera prochainement distribuée dans les boîtes aux lettres vous permettant de réaliser une étude personnalisée.

Travaux réalisés ou en cours de réalisation (prix en HT)

Salle Polyvalente 2ème tranche

Coût total	260 000 €
Commune	87 292 €
Région	58 500 €
Département	57 800 €
Etat	33 000 €
Agglo	17 408 €
Sénat	6 000 €



Remplacement menuiseries

Coût total	74 200 €
Etat et Agglo	37 100 €
Commune	37 100 €



Aménagement lotissement de la Commanderie

Coût total	500 000 €
Terrains vendus	250 000 €
Emprunt lotissement	250 000 €



Réfection des rues



Route de Réqui



Place de l'Aire Verte



Coût total	31 710 €
Commune	23 701 €
Département	6 342 €
Etat	1 667 €

Restauration du pont de l'église

Réalisation par le chantier d'insertion du CIAS
de Carcassonne Agglo

Commune

1 000 €



Chantier participatif

Fouilles archéologiques au château de Roquenégade –
Création de l'association « Vents d'Histoire » pour la
suite du projet.



Travaux réalisés en régie

Rénovation de l'Agence Postale Communale

Commune

2 500 €



Peinture du Foyer

Commune

750 €



Projets 2019

Réfection voirie suite aux inondations de 2018

Coût total

560 000 €



MANIFESTATIONS ASSOCIATIVES		
MARS	5	Atelier chant animé par Éric Forcadet - Abribus - Foyer Communal Montlaur - 19h00
	8	Bal électro trad EBTé - Abribus - Foyer Communal Montlaur
	9	Ouverture de la pêche - SCION Montlaurais et Pradellois - Lac Montlaur + Pradelles
	9-10	Weekend découverte du castrum de Roquénaude - Vents d'histoire - 9h30 - Pradelles
	20	Raffinage de printemps - Yogarrigue - Foyer Communal
	23	Soirée déguisée - Comité Carnaval - Foyer Communal 19h30
	24	Vide grenier intérieur/extérieur - Les Montlauriers - Foyer communal
	27	Cinéma: Mélancolie ouvrière - Abribus - Foyer Communal - 19h00
AVRIL	5	Balèti Castanha e Vinovel - Abribus - Foyer Communal 21h
	9	Atelier chant animé par Aude Séguier - Abribus - foyer Communal - 19h00
	13	Loto - Les Montlauriers - Foyer Communal
	21	Méchoui de Pâques - FJEP - Pradelles
	27	L'agneau du Gaec des Garrigues - Les Montlauriers - Foyer Communal
	28	Cinéma: Je suis le peuple - Abribus - Petit Foyer - 15h00
	MAI	8
17		Soirée pleine lune - Yogarrigue - (Foyer Communal)
19		Participation journée Festi'Val de Dagne - SCION Montlaurais et Pradellois - Lac de Montlaur
		Festi'Val de Dagne - USEP - Foyer Communal - 8h00
22		Cinéma: Voyage à travers le cinéma français - Abribus - Foyer Communal - 19h00
23		Fête des mères - Les Montlauriers - Foyer Communal
25		Festival Arts de la rue - Carcassonne Agglo - FJEP - Vents d'histoire
JUIN	2	Fête de la pêche - SCION Montlaurais et Pradellois - Montlaur - 7h00
	4	Total Festum: Journée des étoiles - Abribus - Jardin Public + Foyer Communal
	16	Soirée pleine lune - Yogarrigue - (Petit Foyer)
	22	Solstice d'été - Yogarrigue - Foyer communal
	26	Journée extra scolaire - SCION Montlaurais et Pradellois - Montlaur - 7h00
	28	Fête des écoles - USEP - Foyer Communal - 18h00
	29	Total Festum: Mans du Breish - Abribus - Foyer Communal - 19h00
Yogarrigue: Tous les jeudis de 15h à 17h = cours de Yoga Tous les vendredis de 5h à 7h30 = Sadhana		
Abribus: Tous les mardis soir: danse trad au grand foyer Tous les vendredis: 18h30 à 19h30 = Pilates au petit foyer		

DÉMOGRAPHIE 2018 SELON LE REGISTRE D'ETAT CIVIL			
Naisances	Théodor PLANCADE-MOLDOVAN		22/06/18
	Helios DIACOSAVA		27/06/18
	Ayden DOBANTON		23/09/18
	Soline BARROT		02/10/18
	Malo RATAIRE		16/10/18
	Hanaé THEVENOT		20/11/18
Mariages	Toinou FREZOULS Sirine HOSNI		03/08/18
	Jonathan BRUNEL Daphnée COURTINE		11/08/18
	Jérôme BEGGIO Mélanie MARTEL		18/08/18
	Alexandra AVIVAREI Edoardo ANTONINI		04/09/18
	Julien THENE Anaïs GOMEZ		15/09/18
	Décès	Albert GRILLIERES	
Jean-Louis DENJEAN		14/01/18	
Jacqueline OLIVARES épouse EXPERT		21/01/18	
Jean-Louis CABIROL		15/02/18	
Rémy MORENO (PIOCH)		15/04/18	
Antonin DUPONT		30/04/18	
Christiane MANGEOT épouse KHIATI		11/06/18	
Henriette RAYNAUD veuve PESQUIÉ		20/09/18	
Katarzyna SOSNOWSKA épouse STACHOWIAK		19/11/18	

BIBLIOTHEQUE

En plus de l'ouverture habituelle les mardis de 16h à 18h, la bibliothèque de Montlaur accueille tous les jeunes lecteurs les mercredis de 15h à 17h et pendant les vacances scolaires de 10h à 12h.

Expositions et animations à venir:

- **Mars:** Expo = Comment sont faits les livres
Animation = 20 mars
- **Juin:** Expo = Jardiner naturellement



SERVICES COMMUNAUX

Les horaires d'ouverture des Mairies et agences postales restent inchangées:

Montlaur:

Mairie - Lundi au vendredi : 10h-12h et 17h-18h

Agence postale - Lundi au samedi: 9h30-11h45

Pradelles en Val:

Mairie - Lundi au vendredi: 9h-12h

Agence postale - Lundi au jeudi: 13h30-16h30 ; vendredi: 12h-15h

Commune de Val de Dagne - 1 Place de la Mairie - Montlaur - 11220 VAL DE DAGNE
04-68-24-08-09 - mairievaldedagne11@orange.fr - www.aude-mairie-montlaur.fr